

LA DUNE BOUCALAISE

Assemblée Générale Ordinaire 2019

L'an 2019, le 29 Août 2019 à 18h chez Dominique Lacorne, Vieux-Boucau, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée annuelle ordinaire suivant convocation en date du 30 Juillet 2019.

Chaque membre, en entrant en séance, a signé la feuille de présence tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire s'il était porteur du pouvoir d'un autre membre.

Marc Chollet, président du Conseil d'Administration, préside l'assemblée.
Florence Chollet et FX Saint-Macary sont désignés comme scrutateurs et déclarent accepter ces fonctions.

Les scrutateurs déclarent que 22 membres sont présents ou représentés sur 150 membres à ce jour.
L'assemblée peut valablement délibérer.

Marc Chollet rappelle que la présente assemblée est convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport moral et d'activité de l'année 2018
- Rapport financier de l'année 2018
- Approbation
- Quitus donné au CA
- Suspension temporaire des cotisations pour 2019
- Changement du bureau : président, secrétaire et trésorier.
- Questions diverses

1) Rapport moral et d'activité de l'année 2018:

Marc rappelle la réunion avec M. le Maire du 29 août 2018 qui avait donné lieu à un CR envoyé à tous les adhérents. Depuis, une autre réunion sur le plan Plage avait réuni la mairie et certains membres de l'association dont Michel Laboille qui nous en a fait le CR suivant :

« Le Plan Plage :

Le maire nous a redit que Vieux Boucau était d'avantage préservé des mouvements de la mer que des stations comme Capbreton ou Labenne. Cela n'empêche pas d'observer un retrait de la dune, et la zone la plus concernée part du blockaus jusqu'à la digue.

Il est prévu un système de surveillance de la montée ou retrait du sable (pose de piquets ...)

Les accès à la plage vont être revus.

Concernant l'accès principal, la dune va être bordée d'arbres, limitant de ce fait son accès, le revêtement de la montée sera dans un matériau spécial (pour éviter les gravillons et la chaleur), et la pente de cette montée sera adoucie. Des arbres vont être plantés sur le parking.

Il est prévu de déplacer les restaurants Cap'tain Bar, le Mojito ... et autres boutiques sur l'arrière, des aménagement sont prévus pour les recevoir dont une Pergola ...

L'accès coté camping est aussi concerné il sera aménagé dans le même esprit.

Côté sud, le poste MNS devrait être remplacé par une structure démontable en bois (impossibilité de construire dans la bande des 100m). Une étude s'intéresse sur la possibilité de ne faire qu'un seul poste pour les 2 plages.

La surveillance des plages devrait reprendre les WE en avril.

Les travaux doivent débuter en octobre 2019. Le budget s'élève à 7M€.

L'autre thème abordé est l'urbanisation du village :

Projet de créer un pôle médical rassemblant l'ensemble des corps médicaux : médecins (s'ils en trouvent), infirmières, kiné ... Il se situera derrière les arènes, à la place des tennis.

Construction de logements sur la Pignada et sur des terrains achetés par le promoteur Nexity au niveau de l'ancien cimetière.

Egalement des aménagements sont à l'étude sur un groupe de maisons situé dans la rue centrale au niveau de la boulangerie et la bibliothèque ...

Et à nouveau la circulation du village va être revue.

Nous n'avons pas assisté aux autres thèmes de la consultation.

NB : il existe une totale impossibilité de construire quoique ce soit dans la bande des 100 mètres, même un bâtiment d'intérêt général tel qu'un poste MNS. C'est une volonté des services de l'Etat et non pas de la mairie qui aurait voulu pouvoir faire déplacer le Mojito et le Captain bar sur le parking du courant, qui aurait aimé également soit construire un étage sur le poste de secours ou créer au-dessus de ce poste de secours un belvédère. Bref, rien de ce qui n'existe déjà ne peut être envisagé. »

2) Rapport financier :

L'association dispose, comme l'an dernier de 1724,51€.

3) Approbations

- du rapport moral et d'activité 2018 (à l'unanimité)
- du rapport financier 2018 (à l'unanimité)
- quitus donné au CA (à l'unanimité)

4) Cotisations :

Pour l'heure, l'association n'ayant pas utilisé de cet argent, il est proposé de continuer à surseoir à la cotisation annuelle.

5) Changement du bureau

Marc Chollet rappelle que le bureau actuel est en place depuis 10 ans et qu'il serait bon de le renouveler. Un appel à candidature a été lancé mais aucun adhérent ne s'est proposé. Le bureau actuel a donc été réélu à l'unanimité : Marc Chollet, président- Inès Saint-Macary, secrétaire et Bruno Caunègre, trésorier.

6) Questions diverses :

- Un morceau du chemin, rue de l'Erg est abimé or il reste 327€ dans la cagnotte « Rue de l'Erg ». Philippe Chollet et Vincent de Laporterie envisagent d'utiliser ce reliquat pour effectuer la réparation.

- Très bon retour de l'ouverture tôt dans la saison de la rue de l'Erg par Eugénie Baschet.

- Accueil de nouveaux adhérents : la maison La Houle : M. et Mme Dauchy-Guelfi.

Prochaine AG en 2020 chez les Moreau.

Marc passe au vote des résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport d'activité de La Dune Boucalaise pour l'année 2018 les approuve. Cette

résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier sur les comptes de l'année 2018 approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2018 tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale approuve la suspension des cotisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION: L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de l'exercice 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale confirme la délégation donnée au CA pour sa gestion. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale réélit le bureau actuel (président, secrétaire et trésorier).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h.

Le président
secrétaire
Marc Chollet

Les scrutateurs

La
Inès Saint-Macary